

## **GREVE DES MEDECINS LIBERAUX, EPIDEMIES HIVERNALES, INTEMPERIES : LE CENTRE 15-SAS 35 ET LES URGENCES DU CHU DE RENNES SOUS TENSION**

Le CHU de Rennes fait face à une **situation de très forte tension** affectant le **SAMU – Centre 15 / SAS 35** et le **service d'accueil des urgences adultes**, en raison de la **conjonction de plusieurs facteurs majeurs** :

- le **mouvement de grève des médecins libéraux**, concernant également les médecins généralistes participant habituellement à la régulation médicale au sein du SAS-Centre 15 et qui ne sont actuellement plus présents,
- un **pic épidémique hivernal important** (grippe et infections respiratoires),
- des **conditions météorologiques défavorables**, entraînant une augmentation des accidents et des difficultés de déplacement.

Dans ce contexte :

→ **Le nombre d'appels au Centre 15 a fortement augmenté ces derniers jours et les temps de décroché et de rappel sont allongés.**

→ **Le service d'accueil des urgences enregistre une activité extrêmement importante sous le double effet du pic épidémique à son plus haut niveau actuellement d'une augmentation du nombre de passages spontanés faute d'alternative toujours possible en cabinet médical de ville.**

**En conséquence, le CHU de Rennes a décidé de déclencher ce jour son plan blanc afin d'adapter son organisation à la situation.**

Cette mesure permet de renforcer la mobilisation des équipes et de rappeler aux usagers les consignes et priorités de prise en charge, afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins pour tous les patients.

Le soutien de tous les établissements de santé du territoire, publics et privés, est également demandé pour participer à la prise en charge des hospitalisations non programmées des patients admis aux urgences du CHU.

### **Les urgences vitales restent pleinement prises en charge**

**La régulation médicale du SAMU et la prise en charge des urgences vitales sont assurées 24h/24.** Les équipes du SAMU-SAS 35 et des urgences du CHU de Rennes sont **totalemt mobilisées** et donnent une **priorité absolue** aux situations mettant en jeu le pronostic vital.

### **Appel à la responsabilité et à la solidarité de chacun**

**Afin de préserver** la capacité des équipes à répondre aux situations les plus graves, le CHU de Rennes appelle la population à une **utilisation responsable des services d'urgence**.

- **Le 15 doit être réservé aux urgences** (détresse respiratoire, douleur thoracique, malaise grave ou perte de connaissance, traumatisme sévère...) et à toute situation engageant le pronostic vital notamment.
- Pour les situations non urgentes, lorsque cela est possible, il est recommandé de :
  - contacter prioritairement son médecin traitant,
  - solliciter son pharmacien,
  - recourir aux dispositifs de soins non programmés disponibles localement.

#### **Continuité du service public hospitalier**

Face à cette situation, le CHU de Rennes mobilise l'ensemble de ses équipes médicales et soignantes, adapte ses organisations, et agit en lien étroit avec les autorités sanitaires.

**La prise en charge des urgences vitales reste garantie, qu'il s'agisse de patients pris en charge par le SMUR, les pompiers ou les ambulances. L'accueil des patientes enceintes dans les maternités est assuré 24h/24 et 7j/7.**

**Le CHU de Rennes remercie la population pour sa compréhension, son civisme et sa solidarité,** essentiels pour permettre aux équipes de poursuivre leur mission de service public. Il remercie également ses professionnels pour leur engagement sans faille pour répondre aux besoins des patients, même en situation de tensions comme actuellement.